



Conseil municipal N° 05/2022 du 10 mai 2022
Convocation en date du : 05/05/2022
Affichée le : 05/05/2022

Tableau de présence :

NOM	P	A	E	R	AP	Pouvoir donné à :	Réceptionné le :
BERTHOMIEU Stéphane	X						
BAISE-GROGNET Elisabeth	X						
LAISSARD Jean-Louis	X						
LANTENOIS Myriam	X						
LEQUEUE Olivier	X						
MORLOT Michel	X						
MOUREAU Fernanda					X	Mme Sandrine TOMAS	10/05/2022
NAVEAU Vincent	X						
ODET Hervé	X						
PAQUIER Martine	X						
PETIT Cyrielle	X						
RIBAUT Jean-Pierre	X						
ROGNARD Isabelle	X						
TOMAS Sandrine	X						
VIRET Pierre	X						

Public : Le Progrès

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu du 12/04/2022
- Présentation de l'ADMR par Monsieur GIMOURIER, Président
- Présentation du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) par Monsieur MORLOT
- Point de situation de la micro-crèche
- Retour de l'assemblée générale de Thuri'Gône
- Décisions prises par le Maire, dans le cadre de ses délégations
- Informations et Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20 heures et 05 minutes par Monsieur le Maire.

Madame Cyrielle PETIT a été nommée secrétaire de séance.

OBSERVATIONS SUR LE PRECEDENT COMPTE-RENDU

Le compte-rendu n°04/2022 de la séance du 10 avril 2022

- A fait l'objet de plusieurs remarques orthographiques.
- Le compte-rendu, soumis au vote est adopté à 15 voix pour.

PRESENTATION DE L'ADMR PAR MONSIEUR GILLES GIMOURIER, PRESIDENT DE SECTEUR

Différentes plaquettes sont remises aux membres du Conseil présentant l'ensemble des services mis en place par l'ADMR sur le territoire notamment avec le déploiement récent de la téléassistance « Filien » de l'ADMR.

PRESENTATION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) PAR MONSIEUR MICHEL MORLOT, ELU

Monsieur Michel MORLOT explique que le PCAET est un programme d'action pour le développement durable de notre territoire impliquant tous les acteurs : communes, entreprises, associations, citoyens, partenaires... pour les six prochaines années. Il valorise les projets existants sur notre territoire, structure les projets futurs de la CCDSV et met en relation et participe au développement des projets des communes qui composent notre communauté de commune.

Le diagnostic territorial reprend l'ensemble des sujets visés dans le décret n°2016-849 du 28 juin 2016. Il a été réalisé en 2019, et a défini le potentiel et les atouts de notre territoire. Il se décompose en plusieurs grands chapitres :

- 1- Consommation d'énergies territoriales et émissions de gaz à effet de serre,
- 2- Séquestration carbone des sols et la biomasse,
- 3- Facture énergétique et sensibilité économique du territoire,
- 4- Production d'énergies renouvelables : situation actuelle et potentiel,
- 5- Développement des réseaux,
- 6- Qualité de l'air,
- 7- Adaptation au changement climatique.

De ce diagnostic en découle une stratégie territoriale votée en janvier 2022 avec la mise en place d'un plan d'action. Lors de cette dernière phase, les orientations stratégiques sont traduites en actions par les acteurs du territoire. Pour chaque action sont précisées les acteurs concernés et les critères d'évaluation.

Chaque phase est validée par les instances de gouvernance et le conseil communautaire. Le PCAET défini, il est soumis pour avis au préfet de région, au Président du Conseil régional et à l'autorité environnementale. Les actions prévues dans le PCAET sont réalisées au cours des six années suivantes. Au bout de 3 ans, il est réalisé une évaluation intermédiaire sur l'avancement des actions.

Tous ces éléments sont consultables sur le site de la CCDSV <https://ccdsv.fr/-Climat-.html>

POINT DE SITUATION SUR LA MICRO-CRECHE

Monsieur le Maire informe les Elus qu'il a rencontré les porteurs du projet récemment. Les travaux devraient débuter début juillet, peut être en juin sans aucune certitude. Le délai pour les matériaux est très long. L'ouverture est prévue en février 2023 avec 14 places. Une liste d'attente est ouverte pour les inscriptions. Un site internet a été mis en ligne <https://thurimomes.fr/>

La signature de l'acte de vente du terrain devrait avoir lieu prochainement.

RETOUR SUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE THURI'GONES

Madame Isabelle ROGNARD informe que lors de la dernière assemblée générale l'ensemble du bureau était démissionnaire. Une personne a présenté sa candidature en tant que président mais l'a retiré faute de candidat aux autres postes du bureau. De ce fait, une nouvelle assemblée générale extraordinaire sera organisée rapidement pour statuer sur le devenir de la garderie et de l'association Thuri'gones pour la rentrée 2022-2023.

Monsieur le Maire souligne qu'il sera difficile de mettre en place le même service aux parents si la commune doit en reprendre la gestion, et que le coût actuel (2.40€) ne pourra être maintenu.

Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal.

POINT DE SITUATION SUR LE LOTISSEMENT DU PETIT PONT

Monsieur le Maire confirme que les travaux ont bien débuté. Messieurs Jean-Pierre RIBAUT et Jean-Louis LAISSARD et Olivier LEQUEUE sont présents aux réunions de chantier permettant un suivi régulier du chantier.

POINT DE SITUATION SUR LE LOTISSEMENT LE PRE D'ALPHONSE

Un mail de l'un des futurs propriétaires a été adressé en mairie ce mardi 10 mai, nous annonçant que les travaux étaient à l'arrêt du fait de retards de livraison importants pour les matériaux. Aucune visibilité ne leur ait donné quant à la fin du chantier, et de ce fait de leur emménagement sur la Commune, les enfants inscrits pour la rentrée scolaire 2022-2023 feront sûrement leur rentrée en janvier 2023 selon l'évolution.

GESTION DU PERISCOLAIRE

Dans le cadre d'une réflexion sur la gestion de la cantine, et éventuellement celle de la garderie, Monsieur le Maire souhaite que la commission scolaire se réunisse afin d'organiser la rentrée scolaire 2022-2023.

Afin de préparer cette réunion, plusieurs devis vont être demandés à différents prestataires de service.

PLANNING ELECTIONS LEGISLATIVES

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin prochains. Monsieur le Maire demande aux élus de se positionner sur les permanences pour la tenue du bureau de vote. Le tableau récapitulatif leur sera transmis par mail prochainement.

ENTRETIEN DU CIMETIERE ET DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe qu'il a été destinataire en mairie d'un mail d'une personne se plaignant de l'entretien du cimetière.

Mme Elisabeth BAISE-GROGNET fait part de ses échanges avec l'entreprise ID VERDE qui assure l'entretien de plusieurs cimetières dans des communes voisines. Plusieurs devis ont été remis sur table présentant une vue complète des différents entretiens qui peuvent être faits.

Il est proposé qu'un état des lieux de l'état des tombes soit réalisé par un huissier.

Monsieur Jean-Louis LAISSARD souhaite connaître la position du conseil concernant le désherbage des allées du cimetière mais également de la commune : manuel ou chimique raisonné ? Après échanges, Monsieur le Maire propose de mettre aux voix le choix du désherbage chimique pour cette année. L'objectif étant de trouver une solution définitive pour le cimetière pour l'année prochaine avec soit un engazonnement dès l'automne ou l'utilisation d'enrobé perméable dans les allées.

Le choix du désherbage chimique est retenu pour cette année par 1 voix contre, 1 abstention et 13 voix pour sous réserve de l'application de la loi LABBE du 6 février 2014 encadrant l'utilisation des produits phytosanitaires, et de l'agrément de la Société retenue.

Monsieur Jean-Louis LAISSARD informe le conseil qu'à la suite de la commission fleurissement il a pris attache auprès de la Société RHONE SAONE afin de limiter la consommation d'eau réglementée par l'arrêté préfectoral en date du 30 mars 2022 portant restrictions temporaires de l'usage de l'eau, et de faciliter l'arrosage des massifs et jardinières de la Commune. Le devis pour la mise en place d'un goutte à goutte s'élève à 458,14€. Il sera également mis au pied des massifs des copeaux de bois afin de maintenir la fraîcheur.

Mme Elisabeth BAISE-GROGNET informe que le fleurissement de la Commune se fera le samedi 21 mai 2022.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN DU CITY STADE PAR LE CMJ

Monsieur le Maire remercie le CMJ pour le travail de nettoyage effectué sur le City Stade et ses abords. Il informe le conseil de plusieurs dépôts sauvages qui ont été enlevés par notre agent technique aidé de Messieurs Jean-Louis LAISSARD et Hervé ODET.

Monsieur le Maire rappelle les devis de la société KOMPAN qui ont été réalisés l'année dernière. Il soumet à l'avis du CMJ le choix du nouveau jeu qui sera installé (tourniquet, nid d'oiseau, cabane).

Le Filet de volley sera installé selon l'emplacement. Une remise en état du banc est prévue, et la rampe vétuste sera enlevée.

CINEMA EN PLEIN AIR

Monsieur le Maire informe qu'il est en lien avec Monsieur CAPELLO pour finaliser l'affiche de la séance.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a été destinataire en mairie d'une demande sur la commémoration du 8 mai. La question s'est également posée au sein du conseil. Jusqu'à présent aucune manifestation n'était organisée en dehors du 11 novembre mais qu'il est tout à fait possible de mettre une cérémonie en place pour le 8 mai dès l'année prochaine.

REAMENAGEMENT DE LA MAIRIE

A l'initiative des Secrétaires de Mairie avec l'aide de l'agent technique et de Monsieur LAISSARD, Monsieur le Maire informe les élus que la Mairie a été réaménagée donnant un effet de grandeur à la pièce. Il invite les élus à se rendre en mairie pour se rendre compte de ce réel changement.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- **Rencontre du Président de l'Association des anciens maire et adjoints de l'Ain auprès des élèves de CM1/CM2 :**

Monsieur le Maire informe que Monsieur RAVOIRE, Ancien Maire d'Ambérieux en Dombes, interviendra ce jeudi 12 mai à l'école pour faire un cours d'instruction civique aux élèves.

- **Plan d'eau :**

Monsieur le Maire fait retour de son dernier échange avec Monsieur Dimitri MERCIER en charge de la GEMAPI. Deux scénarios seraient réalisables et finançables avec des subventions :

- Soit en conservant la destination première du plan d'eau en base de loisirs
- Soit en aménageant le plan d'eau en zone écologique.

- **Eco-Pâturage :**

Monsieur le Maire propose de recevoir au prochain conseil Monsieur Geoffray LEVRAT pour qu'il présente son projet, cela n'ayant pu se faire ce jour.

- **Incivilités :**

Monsieur le Maire fait part au conseil de plusieurs problèmes d'incivilités relevés ou signalés sur la commune. Une vigilance est portée plus particulièrement sur certains lieux de la commune.

Monsieur le Maire informe de sa participation à la réunion avec le procureur de la République et le Colonel de la Gendarmerie à laquelle il est convié ce mercredi 11 mai 2022.

L'installation de la vidéo protection sur la commune devient un des projets qui pourrait être réalisé au cours du mandat.

- ***Anniversaire Monsieur SOQUET :***

Le conseil s'organise pour lui rendre visite.

Le prochain conseil aura lieu le mardi 14 juin 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.

**Le Secrétaire de séance,
Cyrielle PETIT**

**Le Maire,
Stéphane BERTHOMIEU**